Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20261109-DELIB20261102-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026

Le 9 novembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : Mme.DE LA VILLEON Laure – Mme JANVIER Cécile - M.ALIX Jean-Luc – M.SIMON Ludovic – Mme.GUGUIN Anna – Mme.LETELLIER Elise – Mme.GUILLOU Jeanne-Marie – Mme.LEGENDRE Adeline - Mme.QUENTEL-DELALANDE Céline - M.LEVALLOIS Georges – M.CLARISSE Cyrille - M.FRISON LECERF Éric – M.SEVIN Antoine.

Absents excusés : Mme POLET Valérie

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme GUGUIN Anna

Date de la convocation : 04/11/2026

DELIB20261102

ZAC DU CHEMIN NEUF MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AUPRES DE LA COLLECTIVITE CONCEDANTE

Ludovic SIMON, adjoint, indique :

- la mission actuelle d'AMO réalisée par la société SIAM Conseils arrive à son terme le 31 décembre 2026,
- l'aménagement de la ZAC (Tranche 1) est toujours en cours et nécessite la poursuite de l'accompagnement de l'AMO pour le suivi opérationnel de la concession.
- la proposition détaillée de la société SIAM Conseils a été présentée à la Commission urbanisme le 17 octobre et est présentée en séance. Le devis des honoraires pour cette mission s'élève à 29600 € HT pour le suivi opérationnel de la concession du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2031, montant maximal.

Vu l'avis favorable des membres de la Commission urbanisme ;

Vu le devis présenté par la société SIAM Conseils ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider la proposition de mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du cabinet SIAM CONSEILS pour un montant maximal de 29600 € HT,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette mission.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

